

**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
DE COTE D'IVOIRE**

REPUBLIQUE

Union-Discipline-Travail

**4^E FORUM INTERNATIONAL SUR LA RETRAITE DANS LA
ZONE CIPRES**

**DISCOURS D'OUVERTURE DE S.E.M. TIEMOKO MEYLIET
KONE, VICE-PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE
D'IVOIRE**

ABIDJAN, MERCREDI 16 NOVEMBRE 2022

Monsieur le Président de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale,
Mesdames et Messieurs les Ministres d'Etat,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Président de la Commission de Surveillance de la CIPRES,
Madame le Secrétaire Exécutif de la CIPRES,
Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organismes internationaux,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Professionnelles,
Mesdames et Messieurs les Participants venus des Pays Frères et Amis,

Honorables Invités,
Chers Amis de la presse,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur d'être parmi vous, à l'occasion de l'ouverture officielle de la 4^e édition du Forum International sur la Retraite dans la zone de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale, qui se tient, ici, à Abidjan.

Je voudrais transmettre à toutes les délégations venues de l'extérieur, et à tous les professionnels de la Sécurité Sociale en Afrique, ici présents, les salutations fraternelles du Président de la République, Son Excellence Alassane OUATTARA, grand partisan de l'Inclusion et de la Protection Sociale.

En son nom, je vous souhaite la cordiale bienvenue en terre ivoirienne. AKWABA à toutes !
AKWABA à tous !

Je voudrais ensuite exprimer mes chaleureux remerciements à Monsieur Marcelo Abi-Ramia Caetano, Secrétaire Général de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale.

Sa présence, ici, témoigne de son intérêt porté à la thématique de l'assurance vieillesse en Afrique.

Mes remerciements s'adressent également aux Ministres en charge de la Prévoyance Sociale des différents pays frères et amis de la Côte d'Ivoire, qui prennent part à ce rendez-vous important sur la retraite.

Je salue aussi la forte mobilisation des Dirigeants des Organismes de sécurité sociale des pays membres de la CIPRES, des partenaires sociaux et des retraités, sans oublier nos partenaires techniques et financiers participant à ce forum.

Enfin, je voudrais féliciter et encourager la CIPRES, pour l'organisation régulière de ce grand évènement, qui permet de mener des réflexions profondes et fécondes au service d'un seul objectif : Celui de mobiliser des initiatives concrètes et innovantes dans le management des organismes de gestion de la retraite, afin d'offrir durablement des prestations sociales de qualité à nos braves retraités.

Honorables Invités,

Mesdames et Messieurs,

Ce 4^e Forum international sur la retraite se tient dans un contexte mondial particulièrement difficile.

Comme vous le savez, depuis 2020, le monde est entré dans une ère de troubles sécuritaires, sanitaires, politiques, économiques et sociaux.

L'Afrique subsaharienne a connu, en plus de l'insécurité qui s'est aggravée, sa contreperformance la plus importante jamais enregistrée. Le taux de croissance du PIB est ressorti négatif à 1,9% en 2020, entraînant une augmentation du nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Et les personnes âgées ne sont pas épargnées par les effets de cette crise sociale.

La pandémie de COVID-19 a révélé la vulnérabilité de la mondialisation, accentuée par le conflit russo-ukrainien et son lot de conséquences ressenties partout dans le monde.

Cette situation s'est accompagnée, malheureusement, de la fermeture d'un grand nombre d'entreprises, avec comme corollaire, le chômage de nombreux travailleurs, mettant ainsi à mal le financement des systèmes de retraite, basés dans la zone CIPRES sur la solidarité intergénérationnelle.

Je voudrais, à cet égard, saluer l'important rôle joué par les Institutions de Prévoyance Sociale en Côte d'Ivoire.

En effet, malgré l'impact de la Covid-19, ayant souvent conduit à une suspension du paiement des cotisations sociales, nos Institutions, avec détermination, se sont donné les moyens de verser les prestations sociales sans discontinuité, évitant ainsi la précarité à de nombreux retraités, dont la dignité a pu être préservée.

Cela montre la résilience et la robustesse de notre système de sécurité sociale, tout comme le dynamisme de l'économie ivoirienne, qui a su maintenir un taux de croissance positif de 2% en 2020, malgré la pandémie, et enregistrer une accélération de 7,4% en 2021.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes tous conscients que l'âge de la retraite correspond, la plupart du temps, à un moment d'angoisses, un moment d'incertitudes, de doutes. Cette anxiété que l'on ressent après avoir travaillé, servi toute sa vie durant, une entreprise, une administration publique, ou un pays, est certes légitime.

Mais il serait bien triste d'en faire une fatalité.

Le moment de la retraite doit être un moment de repos bien mérité, de satisfaction liée au devoir accompli. La retraite est le moment du retour sur investissement.

C'est cela l'ordre normal de l'existence au nom de laquelle nous avons consenti d'énormes sacrifices au cours de nos longues années d'activité professionnelle.

Et c'est pour réussir le troisième âge, le rendre plus paisible et moins redouté, que nous sommes là aujourd'hui.

Le thème de cette édition, « Equilibre financier de la branche retraite dans la zone CIPRES : gage d'une meilleure couverture sociale de nos populations », est donc en parfaite adéquation avec les principaux défis pour lesquels la zone CIPRES s'est mobilisée jusqu'ici.

Ce thème traduit notre ambition d'améliorer le sort des seniors. Il permet également d'insister sur le rôle moteur que doivent jouer les pouvoirs publics dans leur épanouissement, grâce au développement de la sécurité sociale.

Pour cela, il est urgent de renforcer la gouvernance des organismes de sécurité sociale, d'étendre leur couverture aux populations non encore couvertes et de rechercher des ressources additionnelles, afin de préserver l'équilibre financier de la branche retraite sur le long terme.

En Côte d'Ivoire, sous la conduite éclairée et la haute vision du Président de la République, son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, le Gouvernement a mené, depuis 2012, des réformes majeures du système des pensions, dans les secteurs public et privé.

Ces réformes ont permis de rétablir, avec succès, la stabilité financière de nos Institutions de Prévoyance Sociale et la pérennité des régimes de retraite sur un horizon plus éloigné.

L'ambition affichée était également de faire des Institutions de Prévoyance, à la fois des acteurs plus actifs sur le segment de la redistribution des richesses et de la lutte contre la pauvreté, mais aussi, sur celui des investissements productifs, à l'instar des Caisses de retraite modernes.

Cela s'est traduit, notamment, par la prise de participation dans des sociétés privées et parapubliques dans des secteurs stratégiques de l'économie nationale.

Je voudrais relever, avec satisfaction, l'amélioration de la qualité des services, ainsi que les performances financières enregistrées par la Caisse Générale de Retraite des Fonctionnaires et Agents de l'Etat et par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale qui, à ce jour, ont pleinement joué leur rôle auprès des assurés sociaux.

Cependant, il est toujours possible de faire mieux, de faire plus.

C'est pour ce faire, que le Gouvernement a donc entrepris d'importantes réformes structurelles et sectorielles, destinées à améliorer les conditions de vie de tous, mais surtout des plus âgés, avec une célérité saluée par la communauté internationale :

- Il s'agit principalement de la mise en place de la Couverture maladie Universelle (CMU) en vue d'offrir un filet sanitaire à l'ensemble des populations résidant en Côte d'Ivoire ;
- Il s'agit aussi de la création du Régime Social des Travailleurs Indépendants (RSTI), conformément à la recommandation n°204 de l'OIT sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, pour favoriser l'inclusion sociale des personnes travaillant pour leur compte et longtemps restées en marge des dispositifs classiques de sécurité sociale ;
- Et il s'agit, enfin, de la mise en place de régimes de retraite complémentaire par capitalisation au profit des travailleurs indépendants, des fonctionnaires et agents de l'Etat, première initiative de ce genre dans notre conférence.

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs,

Notre vision, partagée par les Gouvernements de l'ensemble des pays membres de la CIPRES, est de bâtir, dans la paix et l'union, des Nations fortes, prospères et solidaires, où personne n'est laissé de côté, et où les régimes de pension sont capables d'assurer l'épanouissement et la dignité de leurs citoyens.

Je souhaite donc que ce forum constitue une plateforme privilégiée de partage des meilleures pratiques en matière de sécurité sociale.

J'invite tous les participants à saisir les opportunités offertes pour nouer des partenariats susceptibles d'accélérer la transformation de nos systèmes de retraite, afin d'en renforcer l'efficacité.

Il y va de la lutte contre la précarité des personnes du troisième âge.

Je reste convaincu que les conclusions des Experts, ici présents, aideront à consolider les acquis et à apporter des solutions nouvelles pouvant garantir l'équilibre financier de la branche retraite sur le long terme et sa pérennité, en vue d'une meilleure couverture sociale de nos populations.

C'est sur cette note d'espoir que je déclare ouvert, le 4^e Forum International sur la Retraite dans la zone CIPRES.

Je vous remercie de votre aimable attention.